

Séance du 7 mars 2019

1/ A l'approche du déploiement de la fibre optique, il y a lieu de mettre en place l'adressage sur le territoire de la commune. Il y a lieu de mettre en place une commission pour recenser toutes les adresses. Après un tour de table, la commission sera composée comme suit :

L.GENEIX – R.JOUDRIER – L.BORDE.

2/ Suite à la proposition sur un accord amiable dans le litige opposant la commune à M & Mme Joanny, le Conseil Municipal n'accepte pas cette proposition et décide de revenir à sa demande initiale, la dénonciation par congé en date du 20 décembre 2017 des trois conventions pluriannuelles, effective au 31 décembre 2018.

3/ Dossiers de demande de subvention à déposer au titre du Fond cantal solidaire pour des projets étalés sur les années 201-2020-2021 :

1 – Achat d'une étrave

2 - Construction d'un bâtiment Technique

3 - Réfection d'un pont traversant le ruisseau du rat à hauteur de Longevialle

4 – accession du Château de Lapierre au réseau d'eau publique.

4/ autorisation de conventionner avec les services de la Préfecture pour la dématérialisation des actes ACTES réglementaire et budgétaire – Autorisation donnée à monsieur le Maire de signer cette convention

En questions diverses, deux peintres seront contactés pour reprendre l'appartement situé au rez-de-chaussée des locaux de la mairie, en totalité.